

DOSSIER DE PRESSE



SHARM-EL-SHEIKH
6-18 NOVEMBRE

RÉPARER LES CATASTROPHES, ÉVITER LE PIRE



RÉSUMÉ

Portée destructrice inouïe, code rouge pour l'humanité...

L'ONU ne cesse de multiplier les qualificatifs plus alarmants les uns que les autres pour qualifier l'urgence climatique que nous vivons. Pourtant, loin de provoquer une réaction à la mesure du problème, qui nécessiterait de transformer radicalement nos modes de production et de consommation, le « business as usual » se poursuit. Alors qu'un tiers du Pakistan est sous les eaux, l'OCDE a annoncé que les subventions publiques pour les énergies fossiles, responsables de 80 % des émissions mondiales, ont quasiment doublé en 2021 et devraient continuer de croître en 2022.

Dans un tel contexte, qu'attendre de la 27^e conférence sur les changements climatiques, la COP27, qui aura lieu du 6 au 18 novembre à Sharm-el-Sheikh en Égypte ? Sept ans après l'adoption de l'Accord de Paris, l'ambition climatique de nombreux États, au premier rang desquels les pays développés et émetteurs, doit être relevée, mais le temps n'est plus aux annonces creuses non suivies d'effets. Il faut désormais, tout en continuant à augmenter ses objectifs de réduction d'émissions, les mettre en œuvre. Les solutions sont connues et accessibles, comme le rappelait le troisième volet du sixième rapport d'évaluation du GIEC publié en 2022. Pour être équitable à l'échelle mondiale, la réduction d'émissions doit notamment être plus rapide dans les pays développés, et les pays en développement doivent bénéficier de financements climat et biodiversité accessibles et prévisibles afin de mettre en œuvre leurs politiques climatiques et s'adapter aux conséquences déjà dévastatrices du réchauffement sur leurs territoires et populations.

Alors que la majorité des pays traversent des crises de diverses natures – énergétique, alimentaire, économique, sanitaire, d'endettement, la COP27 doit rappeler que seule une réponse en accord avec les objectifs climatiques de long-terme est durable. Elle doit fournir une réponse concrète aux 3,3 à 3,6 milliards de personnes (quasiment la moitié de la planète) qui vivent désormais dans des zones très vulnérables au changement climatique. Le « business as usual », dans un monde dont les acquis sont de plus en plus menacés par la crise climatique, n'est plus acceptable.

La France a son rôle à jouer. Non seulement elle doit accélérer sa transition écologique au niveau national, en s'assurant de réduire ses émissions plus vite tout en garantissant la justice sociale, mais elle doit également payer sa dette climatique à l'égard du reste du monde, en soutenant davantage les pays du Sud les plus durement affectés par le changement climatique.

CE SERAIT QUOI UNE COP **RÉUSSIE** ?

Pour le Réseau Action Climat, la mise en œuvre de l'Accord de Paris ne peut être effective et réelle sans :



DES RESSOURCES FINANCIÈRES

POUR LES PAYS DU SUD pour les aider à réduire leurs émissions, à s'adapter au changement climatique et à protéger la biodiversité, alliée incontournable dans la lutte contre le réchauffement climatique.



UNE RÉPONSE AUX IMPACTS

CLIMATIQUES dont souffrent déjà la majorité de la population mondiale. Cela passe notamment par un financement spécifique et additionnel pour les pertes et dommages, les conséquences irréversibles du changement climatique.



LA MISE EN PLACE D'UN CADRE D'ÉVALUATION DES EFFORTS CLIMATIQUES qui soit transparent et inclusif, afin de pouvoir mesurer les progrès et mieux comprendre les obstacles.



UNE RÉDUCTION DRASTIQUE ET IMMÉDIATE DES ÉMISSIONS,

première cause du réchauffement de la planète. Cette réduction passe par des objectifs climatiques ambitieux des États, et non pas par la promotion de fausses solutions (comme la capture et le stockage du carbone) aux impacts incertains voire dangereux pour le climat et la biodiversité. Cette réduction se traduit également par **un arrêt immédiat de l'expansion des énergies fossiles**, le développement massif des énergies renouvelables, et l'accélération des efforts d'efficacité énergétique.



LE RESPECT DES DROITS HUMAINS ET LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LES RÉPONSES APPORTÉES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Limiter le réchauffement à +1,5°C n'est pas simplement un objectif pour la plupart des communautés impactées, mais un droit humain fondamental. Les solutions apportées pour faire face à la crise climatique ne peuvent pas aller à l'encontre des droits des personnes ou aggraver les inégalités entre les genres.

Une COP réussie c'est donc une COP où les pays pollueurs prennent leurs responsabilités, augmentent leur finance climat et biodiversité pour les pays en développement, et donnent de l'argent pour les pertes et dommages. En rétablissant la confiance, les pays du Nord peuvent construire un cadre plus favorable pour les discussions autour des réductions d'émissions. Enfin, une COP réussie ne laisse pas la place au greenwashing ni aux fausses solutions : les communautés locales et autochtones, gardiennes de nos écosystèmes, doivent être celles que l'on écoute et non les entreprises polluantes qui tentent simplement de conserver le statu-quo pour maximiser leurs profits au détriment du climat et de la biodiversité.

En rétablissant la confiance, les pays du Nord peuvent construire un cadre plus favorable

RÉPONDRE (ENFIN) AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



La présidence égyptienne a annoncé vouloir organiser la **COP de la mise en œuvre** de l'Accord de Paris, pour atteindre l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à +1,5°C.

Finis les discours, place à l'action.

Mais comment mettre en œuvre sans financement ou en poursuivant les activités qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre, comme l'exploitation des énergies fossiles ?

Il est primordial que les voix des jeunes générations et celles des communautés les plus impactées par l'urgence climatique, dont les femmes et les filles, structurent toute réponse internationale au changement climatique.

CRÉER UN MÉCANISME FINANCIER POUR LES PERTES ET DOMMAGES

Les impacts du changement climatique sont déjà là et touchent de manière disproportionnée les communautés des pays qui en sont pourtant les moins responsables.

Si les pays riches et développés ont historiquement accepté de fournir de l'argent aux pays en développement pour les aider à réduire leurs émissions et à s'adapter, ils ont toujours refusé, à l'exception récente de l'Écosse, de la Wallonie et du Danemark, d'allouer des financements spécifiques pour répondre aux impacts irréversibles provoqués par des cyclones, des sécheresses à répétition ou la montée du niveau des mers.

Au-delà de l'aide humanitaire immédiate, les communautés doivent pouvoir reconstruire leurs vies de manière durable et décente suite à des événements qu'elles n'ont pas causés. Il est donc primordial que les pays développés, dont la France, acceptent lors de la COP27 de créer un mécanisme financier spécifique pour les pertes et dommages, sous l'égide de la Convention Cadre des Nations Unies contre les Changements Climatiques, afin de rétablir un semblant de justice climatique et payer leur dette aux pays impactés.

DOUBLER LE FINANCEMENT POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les questions d'adaptation au changement climatique – **comment, concrètement, changer ses modes de vie pour s'adapter aux impacts du changement climatique comme les inondations ou les canicules ?** – seront au centre de la COP27, tant le continent africain est concerné par les impacts du changement climatique.

L'année dernière à la COP26, les pays développés se sont engagés à doubler le financement pour les projets d'adaptation pour qu'il atteigne 40 milliards de dollars par an d'ici 2025. Cela reste pourtant très éloigné des besoins, les coûts d'adaptation dans les pays en développement étant estimés entre 155 et 330 milliards de dollars d'ici à 2030 et 310 et 555 milliards de dollars d'ici à 2050. Cette promesse doit désormais se concrétiser par de nouvelles annonces de la part

des pays riches, sous forme de dons. Sans argent, impossible pour les communautés de s'adapter, et les impacts des événements météorologiques extrêmes seront d'autant plus irréversibles!

PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les solutions de lutte contre le changement climatique ne doivent pas aller à l'encontre des droits des communautés les plus vulnérables, au contraire elles doivent impérativement garantir leur respect.

Les règles de fonctionnement des marchés carbone (Article 6 de l'Accord de Paris) doivent s'assurer que les projets de compensation respectent pleinement les droits des communautés locales et des peuples autochtones et ne contribuent pas à des violations telles que les accaparements des terres.

Enfin, l'agroécologie, une solution portée par la majorité des communautés paysannes dans le monde, doit être promue dans l'enceinte de la COP, plutôt que les solutions promues par l'agrobusiness, une industrie fortement polluante.

CESSER IMMÉDIATEMENT DE FINANCER LES NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIES FOSSILES

La crise énergétique précipitée par la guerre en Ukraine a provoqué un regain d'investissement dans les énergies fossiles, notamment le gaz et le gaz liquéfié (GNL). Pourtant, comme rappelé par l'Agence Internationale de l'Énergie, tout investissement dans de nouveaux projets d'énergies fossiles est incompatible avec l'Accord de Paris et son objectif de limiter le réchauffement de la planète à +1,5°C.

Consommer les réserves d'hydrocarbures déjà en cours d'exploitation suffisent à nous faire dépasser les 1,5°C et 40 % des mines de charbon et champs pétrolier et gazier devront être fermés prématurément pour espérer les respecter. Selon les Nations Unies, la production de charbon, de pétrole et de gaz doit respectivement diminuer de 11 %, 4 % et 3 % annuellement d'ici 2030.

Les pays doivent impérativement stopper tout financement aux nouveaux projets d'énergies fossiles

Les pays doivent impérativement stopper tout financement aux nouveaux projets d'énergies fossiles et investir massivement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

La tentative de décrire le gaz fossile comme une énergie de la transition, particulièrement dans les pays en développement, est un mensonge : les énergies renouvelables sont moins chères, permettent de sécuriser l'approvisionnement en énergie dans un contexte d'instabilité et de forte volatilité des marchés internationaux, et garantissent un meilleur accès à l'énergie de la population.

METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ÉVALUATION DES PROGRÈS RÉALISÉS

Comment s'assurer que les États respectent bien leurs promesses, que ce soit dans l'atteinte de leurs objectifs de réductions d'émissions ou dans l'argent qu'ils annoncent donner et/ou recevoir pour lutter contre le changement climatique ?

L'Accord de Paris avait tout prévu, c'est-à-dire un mécanisme d'évaluation, appelé Bilan Mondial, qui aura lieu pour la première fois à la COP28 en 2023. Ce mécanisme est toujours dans une phase de collecte des données afin de pouvoir évaluer au mieux les efforts des pays et identifier les blocages à l'action climatique. Il est capital que les pays construisent un mécanisme robuste afin qu'ils puissent rendre des comptes sur les progrès réalisés, et la COP27 a un rôle important à jouer en ce sens.

FOCUS COP15 BIODIVERSITÉ

RENFORCER LE FINANCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ POUR LUTTER ET S'ADAPTER AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Nous ne lutterons pas efficacement contre le réchauffement climatique sans protéger la biodiversité.

Le GIEC le rappelle dans le premier volet de son sixième rapport d'évaluation publié en 2021 : les écosystèmes naturels sont essentiels à la lutte contre le réchauffement climatique, à la fois pour ralentir la progression des concentrations atmosphériques de CO₂ et pour accroître notre capacité à faire face aux conséquences du réchauffement climatique. Il est d'autant plus urgent de restaurer et protéger les écosystèmes que leur contribution s'amenuise à mesure que la planète se réchauffe : plus nous émettrons de CO₂ dans l'atmosphère, moins les écosystèmes naturels seront efficaces pour jouer le rôle de puits de carbone terrestres et océaniques.

À la COP26, les États ont reconnu la contribution essentielle de la conservation et la restauration de ces écosystèmes dans la lutte contre le réchauffement. À quelques mois de la COP15 sur la biodiversité qui doit se tenir du 7 au 19 décembre prochain à Montréal sous présidence chinoise, il faut désormais concrétiser ce premier pas, à travers des financements additionnels, publics et privés, pour soutenir les pays en développement dans leurs démarches de protection de la biodiversité.

À cet égard, l'effort des pays développés et des bailleurs internationaux à la COP27 sera essentiel pour permettre l'adoption d'un accord ambitieux pour la biodiversité et apporter une contribution indispensable à la lutte et l'adaptation au réchauffement climatique.

Dans le même temps, les États doivent cesser de subventionner, au travers de leurs dépenses publiques, des activités destructrices de biodiversité : ils continuent de dépenser chaque année 500 milliards de dollars de subventions publiques dommageables à la nature. Alors que cette estimation ne prend pas en compte les financements privés dommageables à la biodiversité, elle représente un montant déjà 5 fois plus important que l'ensemble des financements publics et privés dédiés à la biodiversité chaque année.

EN FRANCE, ALIGNER LA RÉPONSE DE COURT-TERME À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE AUX OBJECTIFS CLIMATIQUES



La France se targue souvent d'être la championne sur le climat et le président de la République appelait même, à la tribune de la COP26, les gouvernements du monde entier à prendre des engagements pour rendre plus crédible leur volonté de poursuivre l'objectif de l'accord de Paris.

Si l'action climatique de la France n'est pas inexistante, elle est cependant insuffisante, surtout au regard de sa capacité d'action et de sa responsabilité historique dans le réchauffement climatique. Pour être réellement un champion climatique, la France doit accélérer sa transition écologique, continuer de promouvoir une Europe toujours plus verte et développer une réelle diplomatie climatique à la hauteur des enjeux.

À L'INTERNATIONAL, PLACER LES BESOINS DES COMMUNAUTÉS AU CŒUR DE LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE FRANÇAISE

Alors que les besoins des pays du Sud pour financer leur transition écologique ne font qu'augmenter, la France, en tant que pays historiquement responsable des émissions de gaz à effet de serre et en tant que pays riche ayant la capacité d'agir, doit renforcer sa diplomatie climatique internationale, véritable levier de baisse des émissions au niveau global.

Elle doit tout d'abord faire évoluer sa position sur les pertes et dommages, les conséquences irréversibles du changement climatique. En effet, son opposition à la création d'un mécanisme financier pour répondre aux événements météorologiques extrêmes qui touchent les pays du Sud est de moins en moins tenable au vu de la multiplication de ces impacts sur les communautés. Face aux besoins qui ne font que grandir et menacent les droits de millions de personnes dans le monde, la France devrait suivre l'exemple du Danemark et annoncer un financement nouveau et additionnel pour répondre aux pertes et dommages.

La France doit aussi augmenter sa finance climat à destination des pays du Sud, en la faisant passer de 6 milliards à 8 milliards d'euros par an d'ici à 2025, afin que les pays riches puissent atteindre la promesse collective qu'ils avaient faite aux pays du Sud de leur fournir 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Or, en 2020, seuls 83,3 milliards de dollars ont été versés aux pays en développement et les dernières estimations indiquent que les 100 milliards de dollars ne seront pas atteints avant 2023. Cette situation mine la confiance entre pays du Nord et pays du Sud et positionne les négociateurs réunis à la COP dans des prédispositions défavorables.

La mise en place d'une règle d'or verte sur les dépenses en faveur du climat et de l'environnement, qui exclurait ces dépenses des règles du plafond de déficit, est nécessaire

La France doit également augmenter la part de ses financements dédiés à l'adaptation, parent pauvre de la finance climat. Actuellement, un tiers seulement des financements français vont vers des projets d'adaptation au changement climatique (environ 2 milliards par an), contre deux tiers pour les projets de réduction d'émissions. S'il est important de continuer de soutenir la baisse des émissions, une réponse de la même ampleur doit être donnée aux impacts climatiques, avec lesquels vivent déjà la majorité des personnes sur la planète.

De plus, la France doit augmenter la part de dons (plutôt que les prêts) dans sa finance climat : en 2019, ils ne constituent que 15% du total de la finance climat. Or, la plupart des pays du Sud sont en crise d'endettement et même si les prêts peuvent être utiles pour financer des activités de baisse d'émissions, les dons sont beaucoup plus pertinents pour les activités d'adaptation, où le retour sur investissement est quasi-inexistant.

La France doit s'assurer que les décisions prises à la COP27 ne vont pas à l'encontre des droits humains, particulièrement des droits des populations autochtones et des communautés locales. Pour cela, elle doit défendre des règles strictes pour encadrer les activités des marchés carbone et rappeler qu'aucun mécanisme de marché carbone ne peut dispenser les États et les acteurs économiques de mettre en place de réelles stratégies de baisse drastique des émissions de GES par une transformation des systèmes, notamment énergétique et alimentaires, et des politiques de sécurisation du foncier pour les peuples autochtones et les paysans.

Enfin, la proposition du gouvernement dans le projet de loi de finances de mettre fin aux garanties à l'export pour la quasi-totalité des projets pétroliers et gaziers est une avancée majeure, mais la France doit aller plus loin en excluant les centrales à gaz et au fioul. Elle doit également inciter les autres pays signataires de la Déclaration de Glasgow sur la fin des soutiens publics aux énergies fossiles à mettre en œuvre l'engagement pris à la COP 26 d'ici la fin de l'année. Alors que la France se positionne encore en troisième position après la Chine et les États-Unis en matière de financements privés à l'expansion des

énergies fossiles, elle doit également jouer un rôle auprès des banques commerciales pour garantir que l'impératif de cesser le développement des hydrocarbures soit enfin traduit dans leurs engagements et pratiques.

EN EUROPE, DÉPASSER L'OBJECTIF DE -55%

Si l'objectif de réduction d'émissions de -55 % d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990 est certes l'un des plus ambitieux au monde, il ne permet pas de limiter le réchauffement de la planète à +1,5°C comme stipulé dans l'Accord de Paris. La France doit donc pousser la présidence tchèque du Conseil de l'Union Européenne à développer des compromis les plus ambitieux possibles dans les négociations sur la mise en œuvre de l'objectif européen, afin de pouvoir dépasser cet objectif et envoyer un signal clair aux autres pays du monde sur la volonté de l'UE d'être un leader climatique crédible.

Dans le contexte de crise énergétique, un point clé des négociations portera sur l'augmentation des objectifs d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique à 2030, de 45 % et 14,5 % respectivement. Seul un investissement massif et durable dans les énergies renouvelables garantira la souveraineté énergétique de l'Union Européenne. La tentation pour certains pays membres de l'Union Européenne de se fournir en gaz (y compris en gaz naturel liquéfié) est en totale contradiction avec l'Accord de Paris et constitue une vision court-termiste face aux enjeux climatiques, en plus d'être perçue comme une réelle hypocrisie de la part de nombreux pays en développement, auprès de qui certains pays européens refusent de financer les projets liés aux énergies fossiles.

Enfin, la France doit porter une réforme du Pacte de Stabilité et de Croissance permettant de libérer les investissements dans la transition écologique en Europe. Avant la guerre en Ukraine, la Commission européenne indiquait déjà qu'il faudrait engager au moins 520 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici 2030 pour la transition verte. Seule une modification profonde des règles budgétaires européennes et du Pacte de Stabilité et de Croissance permettra de sortir de l'impasse qui impose aux Européens de

se conformer à la fois aux objectifs climatiques et aux règles budgétaires. La mise en place d'une règle d'or verte sur les dépenses en faveur du climat et de l'environnement, qui exclurait ces dépenses des règles du plafond de déficit est nécessaire. Elle doit être accompagnée, pour éviter les politiques d'austérité, de voies personnalisées de réduction de la dette, et non d'un critère unique, quelle que soit la situation économique du pays.

EN FRANCE : SIX PRIORITÉS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La France, condamnée dans l'Affaire du siècle par le tribunal administratif pour son inaction climatique, n'a vu ses émissions de gaz à effet de serre baisser que de 0,6 % au premier semestre 2022 (par rapport au 1^{er} semestre 2021). Dans un contexte de crise énergétique avec une hausse du prix des énergies qui met en difficulté de nombreuses personnes, la France doit intervenir sur six axes prioritaires afin d'accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre tout en accompagnant les ménages les plus précaires dans la transition et assurer une juste répartition de l'effort. La justice sociale doit être un principe cardinal de lutte contre le réchauffement climatique, aussi bien à l'international qu'à l'échelle du territoire français.

**La justice sociale
doit être un
principe cardinal
de lutte contre le
réchauffement
climatique**



CESSER DE SUBVENTIONNER, DANS LE BUDGET DE L'ÉTAT FRANÇAIS, LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LA DESTRUCTION DE LA BIODIVERSITÉ

Alors que les États du G20 ont consacré, chaque année depuis l'adoption de l'accord de Paris sur le climat, trois fois plus de financements publics pour les énergies fossiles que pour les énergies renouvelables, la France dépensait, dans son budget pour l'année 2022, 25 milliards d'euros dans des activités néfastes pour le climat et l'environnement.

Dans un contexte où elle s'apprête à voter le premier budget d'un quinquennat au cours duquel le

président de la République a souhaité faire de la France « une grande nation écologique » et la première à sortir des énergies fossiles, la France devra arriver en Egypte avec de premières avancées, inscrites dans le budget pour 2023 : si le gouvernement vient de concrétiser l'engagement pris à la COP26 de mettre un terme au soutien à l'export des énergies fossiles à l'étranger, il propose dans le même temps un bouclier tarifaire de 45 milliards d'euros (dont 11 pour le gaz) qui bénéficiera surtout aux ménages aisés et aura un effet néfaste pour le climat.

Le Parlement doit programmer la sortie rapide de l'ensemble des aides publiques néfastes pour le climat et la biodiversité.



METTRE EN COHÉRENCE LES INVESTISSEMENTS FERROVIAIRES AVEC NOS OBJECTIFS CLIMATIQUES

Le transport ferroviaire de voyageurs comme de marchandises est un enjeu central pour relever le défi de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports tout en construisant un système de mobilité plus inclusif.

Pourtant, le niveau d'investissement actuel dans l'entretien et la modernisation du réseau ferroviaire menace l'atteinte de ces objectifs climatiques.

Pire, il pourrait conduire à de nombreux ralentissements et même de nouvelles fermetures de lignes. 3 milliards d'euros supplémentaires par an seraient nécessaires pour remettre le transport ferroviaire sur les bons rails, soit un doublement des investissements.



INVESTIR DANS LA RÉNOVATION PERFORMANTE DES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES AVEC 0 RESTE À CHARGE POUR LES PLUS MODESTES

La flambée des prix des énergies rappelle l'urgence à isoler de manière performante les logements afin de réduire durablement les factures des ménages. Pour les ménages aux bas revenus, le montant des travaux restant à leur charge est un frein à la rénovation performante de leur logement. Ce montant doit donc être nul pour les ménages les plus modestes.

Il est par ailleurs primordial, afin d'accompagner les ménages dans leur projet de rénovation de leur logement, de lier de manière obligatoire les aides publiques à un accompagnement adapté et financé jusqu'à 100 % pour les ménages les plus modestes.



INTRODUIRE UNE TAXE SUR LES SUPER-PROFITS

L'Union européenne vient de parvenir à un accord sur une taxation des super-profits engendrés pendant la crise. Malheureusement, cette taxe est trop restrictive : tous les secteurs doivent être concernés, transports, agroalimentaire, finances...

De plus, le périmètre de la taxe retenue par la Commission est trop exposé aux manœuvres d'évasion fiscale. D'ailleurs, c'est pour faire face à ce risque que des pays comme l'Espagne ou l'Italie ont décidé de taxer les superprofits sur la base des ventes réalisées dans le pays. Enfin, cette taxe doit s'appliquer dès 2022 et pouvoir financer des mesures ambitieuses en termes de pouvoir d'achat et de transition écologique.



DÉVELOPPER UNE RÉELLE POLITIQUE DE SOBRIÉTÉ, EFFICACE ET JUSTE

73 % des Français considèrent que la sobriété, comprise comme consommer moins, est une politique souhaitable pour lutter contre le changement climatique.

Cependant, la sobriété ne peut pas être réduite à de seules incitations et des mesures éparses mais doit constituer un réel changement des modes de production et de consommation pour atteindre la neutralité carbone.

Un plan de sobriété doit être juste, c'est-à-dire se concentrer sur ceux qui consomment le plus et, au contraire, aider les plus modestes à se chauffer, se déplacer, s'alimenter de manière saine. Il doit s'appliquer à d'autres domaines que l'énergie, comme l'industrie et l'agriculture.

Le choix d'une société sobre s'accompagne d'un changement des imaginaires et l'arrêt des messages contradictoires. **Cela passe par la suppression des écrans publicitaires et des publicités pour les produits et services néfastes au climat qui poussent à la consommation.**



FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, RATTRAPER LE RETARD FRANÇAIS ET DÉPLOYER MASSIVEMENT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec seulement 19 % d'énergies renouvelables dans sa consommation finale d'énergie, la France est le seul pays de l'Union européenne à n'avoir pas rempli son objectif pour 2020.

Le projet de loi visant à accélérer les énergies renouvelables en France reste insuffisant pour rattraper le retard : il devra être complété afin de mobiliser toutes les surfaces disponibles sans porter atteinte à la biodiversité, favoriser une répartition plus homogène des capacités de production sur le territoire, renforcer le soutien aux collectivités et favoriser l'appropriation par les citoyens des projets d'énergies renouvelables.

Après avoir indiqué vouloir reporter en 2050 l'objectif français de développement de l'éolien que la France visait initialement pour 2028, **le président de la République devra, face à la communauté internationale réunie en Égypte, lever toute ambiguïté sur la position française sur les énergies renouvelables.**

CONTACTEZ LES ONG À LA COP27

RÉSEAU ACTION CLIMAT

Mathilde Lebourgeois (du 6 au 19 novembre)
+33(0)6 74 95 87 11
mathilde.lebourgeois@reseauactionclimat.org

CARE FRANCE

Fanny Petitbon (du 6 au 19 novembre)
+33 (0)6 19 12 21 46
petitbon@carefrance.org

CCFD - TERRE SOLIDAIRE

Myrto Tilianaki (du 6 au 18 novembre)
+33 (0)6 99 47 29 74
m.tilianaki@ccfd-terresolidaire.org

OXFAM FRANCE

Guillaume Compain (depuis Paris)
+33 (0)6 85 26 01 08
gcompain@oxfamfrance.org

WWF FRANCE

Caroline Coll (du 6 au 18 novembre)
ccoll@wwf.fr

GREENPEACE

Clément Sénéchal
(du 6 au 13 novembre)
+33 (0)6 46 90 21 02
clement.senechal@greenpeace.org

Kim Dallet (depuis Paris)

+33 (0)6 33 58 39 46
kim.dallet@greenpeace.org

WOMEN ENGAGE FOR A COMMON FUTURE

Anne Barre (du 5 au 19 novembre)
+33 (0)7 86 60 57 41
anne.barre@wecf.org

ACTION CONTRE LA FAIM

Marie Cosquer (du 6 au 13 novembre)
+33 (0)7 81 28 84 97
mcosquer@actioncontrelafaim.org

RESES

Anastasia Léauté
(du 6 au 19 novembre)
+33 (0)7 86 73 08 67
presidence@le-reses.org

Anne Gardette (depuis Paris)

+33 (0)7 64 71 24 67
communication@le-reses.org

LES AMIS DE LA TERRE FRANCE

Lorette Philippot (depuis Paris)
+33 (0)6 40 18 82 84
lorette.philippot@amisdelaterre.org

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

